

Avis de Soutenance

Monsieur Adrien DUPRIELLE

Science Politique

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés
Repenser les stratégies foncières par les politiques d'adaptation au changement climatique et la recomposition spatiale des territoires littoraux. Une analyse comparée des régions Occitanie et Provence-Alpes-Côtes-d'Azur.

Travaux dirigés par Madame Laura MICHEL et Monsieur Emmanuel NEGRIER

Soutenance prévue le **lundi 30 novembre 2026** à 14h
Lieu : Bâtiment 1, 39 Rue de l'Université, 34060 Montpellier
Salle : des Actes

Composition du jury proposé

Mme Laura MICHEL	Professeur des universités	Université de Montpellier	Co-directrice de thèse
Mme Cécile CRESPI	Professeur des universités	Sciences Po Toulouse	Rapporteure
Mme Caitriona CARTER	Directeur de recherche	INRAE UR ETTIS	Rapporteure
M. Sylvain BARONE	Directeur de recherche	INRAE UMR G-EAU	Examineur
M. Emmanuel NEGRIER	Directeur de recherche	CNRS Université de Montpellier	Co-directeur de thèse
M. Renaud EPSTEIN	Professeur des universités	Sciences Po Saint-Germain-en-Laye	Examineur
Mme Julie POLLARD	Maître de conférences	UNIL Institut d'études politiques - Faculté SSP	Examinatrice

Mots-clés : Adaptation au changement climatique, Politiques foncières, Territoires littoraux, Recomposition spatiale, Sociologie de l'action publique

Résumé :

En première ligne du dérèglement climatique, les territoires littoraux voient progressivement leurs systèmes de production urbaine impactés. Face à cette problématique, « la « recomposition spatiale des territoires littoraux » » constitue depuis 2019 la principale doctrine d'action publique étatique. Néanmoins, sa portée effective se heurte à un contexte double : l'inertie résidentielle caractéristique des territoires littoraux, et l'accroissement structurel de la raréfaction et de la cherté foncière. Cette thèse propose donc d'étudier les effets de l'injonction à « recomposer » sur les modes de production des stratégies foncières des littoraux. À partir d'une comparaison des régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, il s'agit d'analyser les réadaptations produites par les configurations d'acteurs fonciers sur le développement de ces stratégies, et leurs effets en matière de coopérations

territoriales. Il s'agira en creux de mobiliser le champ de la sociologie de l'action publique, pour interroger le retour d'une intervention publique foncière «à distance» de l'adaptation au changement climatique des territoires littoraux.

Summary:

In first line of the climate change, the urban system of production of the coastal territories are progressively affected by climate disruption. Faced with this issue, « the spatial recomposition of the coastal territories » is the main public policy developed by the french state. However, its scope is limited by two main characteristics : the residential inertia of the coastal territories, and the structural rarefaction and costliness of the land. This thesis will try to study the effects of the injunction to « recompose » on the production of the land strategies. By a comparison of the regions Occitanie and Provence-Alpes-Cotes-d'Azur, this thesis manage to analyse the strategical readaptations developed by the actor system, and their effects on territorial cooperations. The policy sociology will be investigated in order to institute a return of the public land intervention.